

Quel sapin choisir pour Noël ? Naturel, mais il faudra s'en débarrasser après les fêtes, ou artificiel pour le réutiliser ? Quel est le sapin qui préserve le mieux l'environnement ?

D'ailleurs le choix est-il si restrictif ? Il existe aujourd'hui de nombreuses alternatives au sapin traditionnel, très souvent originales.



Photo : pixabay.com

Le top : upcycler ses déchets pour fabriquer son sapin

Upcycler (ou surcycler) consiste à réutiliser des matériaux ou produits usagés pour les transformer en des matériaux ou produits de qualité supérieure. C'est un recyclage « par le haut ».

Fabriquer un sapin de Noël peut ainsi passer par la réutilisation d'une palette jusqu'aux tailles de crayon ! Les possibilités sont infinies et les exemples sont nombreux sur le net.

Les bénéfices d'un sapin fait maison sont considérables : réduction des déchets, diminution considérables des émissions de gaz à effet de serre (peu voire pas de transport), économie financière, originalité, moment de partage en famille lors de sa création, ...



Source : www.maison-travaux.fr



Source : www.18h39.fr



Source : www.homelisty.com



Source : moncoindufrancais.wordpress.com

Le sapin naturel : écologique à condition de bien le choisir

L'arbre de Noël traditionnel a son charme. Il est compréhensible de ne pas vouloir s'en passer. Dans ce cas le « vrai » sapin, recyclable, renouvelable et biodégradable est à privilégier.

Avec 5,5 millions de sapins vendus chaque année, inciter les producteurs à les cultiver dans le respect de l'environnement a son importance. Choisir un sapin certifié **Plante bleue** ou **Fleurs de France**, issu de productions agricoles raisonnées, est recommandé. Quelques producteurs passionnés proposent aussi des sapins labellisés bio, qu'il est possible de commander en ligne.



Labels Fleurs de France et Plante bleue

Epicea ou *Nordmann* peu importe, tant qu'il s'agit d'un sapin cultivé localement. En revanche, la neige artificielle est à proscrire. Elle est constituée de composés polluants pour l'intérieur des maisons et empêche le recyclage du sapin en fin de vie.



La première quinzaine de décembre est la période de coupe qui garantit un sapin de qualité. L'acheter avant oblige les producteurs à pulvériser des fixateurs polluants sur les aiguilles.

Si le sapin de Noël a été acheté en motte, il est possible de lui offrir une seconde vie au jardin. Mais attention ! Un arbre resté longtemps dans la chaleur d'une habitation risque de mal supporter une plantation hivernale. Il faudra donc veiller à :

- Le placer dans un endroit frais (près d'une fenêtre)
- Eviter les décorations trop lourdes et la neige artificielle
- Brumiser régulièrement ses rameaux
- Eviter les changements brutaux de température par un stockage temporaire au garage (avant l'installation dans la maison puis avant la plantation)
- Planter le sapin, idéalement quelques jours seulement après son achat, en dehors des périodes de gel et en arrosant la motte

Louer un sapin naturel, c'est possible !

Grâce à ce concept développé par une poignée d'entreprises, un sapin peut connaître plusieurs Noëls.

Qu'il soit livré à domicile ou à retirer en magasin, un sapin loué se présente toujours en pot, avec ses racines. La personne qui le loue reçoit les conseils nécessaires à son bon entretien ; ce qui permet, une fois les fêtes finies, de le collecter pour le remettre en pleine terre où il poursuivra sa croissance.



Photo : www.linternaute.com



Photo : global-vegetal.fr

Le sapin artificiel : une fausse bonne idée

Contrairement au sapin naturel, le sapin artificiel dure longtemps ; ce qui permet de le réutiliser d'année en année. Il est donc tentant de penser qu'il est plus écologique.

Fabriqué avec des matières premières non renouvelables, comme le plastique, le sapin artificiel n'est pas biodégradable. Il n'est pas non plus recyclable. Son élimination passe par l'enfouissement ou l'incinération, non sans conséquence pour l'environnement. De plus son transport nécessite une grande quantité de ressources puisqu'il provient le plus souvent de pays asiatiques.

De ce fait, pour qu'il présente un réel avantage écologique, il faudrait qu'il soit conservé au moins 20 ans par ses propriétaires. Hors en moyenne, les Français en change tous les 3 ans !

Choisir un sapin artificiel suppose donc, pour limiter son impact environnemental, de le choisir de grande qualité afin de le garder le plus longtemps possible.



Photo : www.aucomptoirdujardinier.com